

**AUX VISITEURS ET PROCHES  
DES RÉSIDENTS DE L'EPSM  
LA TERRASSE**

Crissier, le 2 décembre 2021

**Informations en lien avec la COVID-19**

Madame, Monsieur,

La pandémie de COVID-19 est en recrudescence et de nouvelles mesures ont été prises par le conseil d'Etat Vaudois.

Dès le 8 décembre prochain, tous les visiteurs des Etablissements Médico-Sociaux (EMS) ainsi que les Etablissements Psycho-Sociaux Médicalisés (EPSM) auront l'obligation de présenter un certificat COVID. Le nombre de visiteurs pour un résident non-immuns sera également limité à deux visiteurs par résident.

De plus, nous tenons à vous rappeler que le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires dès l'entrée du bâtiment pour l'ensemble des collaborateurs et visiteurs (immuns et non immuns) et ce, pour la durée complète de la visite ou de la journée de travail.

Nous sommes conscients que ces mesures sont restrictives mais nous sommes dans l'obligation d'appliquer les nouvelles directives cantonales.

En vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration par le respect des règles susmentionnées, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

  
Michel VINCENT  
Directeur général

  
Nicole PIGUET-WEISHAUP  
Directrice des soins/accompagnement

  
Baptiste VINCENT  
Directeur administratif/financier